

Conditions générales de vente et règlement intérieur

Les ateliers sont présentés par le site <https://luxaeterna.paris> mais sont animés par **Adrien Eyraud**, artiste peintre enregistré sous le numéro de SIRET 811175788900019 et numéro d'ordre MDA E388707. Ces conditions générales de vente et le règlement intérieur s'appliquent à l'ensemble des offres de cours annuels, workshops et stages proposés. En vous inscrivant, vous acceptez pleinement ces termes.

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Inscription et Réservation

Cours annuels et trimestriels

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année sous réserve de places disponibles.
- Une inscription est validée uniquement après réception du formulaire complété et du premier paiement.

Workshops et stages

- Les réservations pour les workshops et stages se font en ligne via le formulaire dédié, échange de mail, ou en personne à l'atelier.
 - La place est confirmée après réception du paiement complet.
 - Il est obligatoire de cocher la case « j'ai lu et j'accepte les CGV et le règlement intérieur » lors de la réservation sur le formulaire en ligne. Dans tous les cas de réservation en ligne, ces CGV s'appliquent.
-

2. Tarifs et Modalités de Paiement

- **Cours annuels** : Le tarif est payable en trois échéances égales ou en une seule fois (bénéficiant d'une réduction de 5%).
- **Cours trimestriels** : Le paiement peut se faire en deux fois ou en une seule fois (avec une réduction de 10%).
- **Workshops et stages** : Le paiement est à effectuer en une seule fois.

Modes de paiement acceptés :

- Virement bancaire
 - Espèces (uniquement en présentiel)
 - Chèque
 - Les modalités pratiques de paiement seront jointes au mail d'inscription
-

3. Annulations et Remboursements

Cours annuels ou trimestriels

- En cas d'annulation avant le début des cours, un remboursement partiel, de 50% des frais d'inscription, sera effectué (frais bancaires et administratifs d'édition déduits).
- Aucun remboursement n'est possible après le jour d'essai ou après le démarrage des cours, quels que soient les motifs, y compris déménagement ou maladie.

Workshops ou stages

- Annulation plus de 30 jours avant le début : remboursement complet moins frais administratifs et bancaires (50€).
 - Annulation entre 30 et 14 jours : 50% du montant sera remboursé.
 - Annulation entre 14 et 7 jours : 25% du montant sera remboursé.
 - Annulation 7 jours avant le début : 10% du montant sera remboursé
 - Aucune annulation à partir du démarrage du stage
 - Adrien Eyraud se réserve le droit d'annuler ou de reporter un workshop en cas de force majeure ou d'inscriptions insuffisantes. Dans ce cas, un remboursement complet sera proposé.
-

4. Responsabilités

- Les participants sont responsables de leur propre matériel personnel apporté.
 - Adrien Eyraud ne pourra être tenu responsable des pertes, vols ou dégradations d'effets personnels.
 - Chaque participant doit respecter les règles de sécurité et le règlement interne de l'atelier.
-

5. Propriété Intellectuelle

- Tout contenu pédagogique fourni lors des cours, workshops ou stages reste la propriété intellectuelle d'Adrien Eyraud.
 - Toute reproduction, diffusion ou exploitation commerciale est strictement interdite sans autorisation préalable.
-

6. Données Personnelles

Les informations recueillies lors de l'inscription sont nécessaires pour le traitement de votre demande. Elles sont conservées de manière strictement confidentielle et ne sont pas partagées avec des tiers.

7. Droit Applicable

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant de recourir aux tribunaux compétents de Paris.

Règlement Intérieur

1. Respect des Règles Générales

- Chaque participant s'engage à respecter les consignes données par l'équipe pédagogique et les règles de sécurité.
- La ponctualité est essentielle pour le bon déroulement des ateliers.
- Le nettoyage et le rangement du matériel utilisé sont obligatoires après chaque séance.
- Le matériel partagé doit être utilisé avec soin et remis en bon état.
- Toute violation de ces règles entraînera une exclusion immédiate sans remboursement.

2. Respect du Modèle et Droit à l'Image

- Les modèles doivent être traités avec respect et considération. Tout comportement déplacé entraînera une exclusion immédiate sans remboursement.
- Les photographies des modèles sont autorisées uniquement avec leur consentement explicite. Les photos doivent être revues et acceptées par le modèle avant toute utilisation.
- L'autorisation de photographier ne constitue pas une autorisation de publication ou de partage. Les photographies sont strictement réservées à des fins de travail artistique.
- Toute violation de ces règles entraînera une exclusion immédiate sans remboursement.

3. Droit de Photographie des Participants et de leurs Œuvres

- Adrien Eyraud et l'atelier Lux Aeterna se réservent le droit de photographier les participants et leurs travaux durant les cours et workshops.
- Ces photographies peuvent être utilisées à des fins de promotion sur le site internet, les réseaux sociaux, ou dans des publications liées à la publicité de l'atelier (journaux, magazines spécialisés, etc.).
- Les participants qui souhaitent s'opposer à cette utilisation doivent en informer l'atelier par écrit, par mail ou sur [le formulaire de contact](#). À compter de cette notification, les photos qui seront publiées avec le participant seront floutées sur le visage ; les photos déjà publiées seront conservées.

Application des CGV et Règlement

- En cas d'inscription en ligne, la case « J'ai lu et j'accepte les CGV et le règlement intérieur » doit être nécessairement cochée pour valider la réservation.
- Ces règles s'appliquent systématiquement à tous les participants, sans exception.

Pour toute question relative aux CGV et au règlement intérieur, [veuillez nous contacter via le formulaire](#).